

POURQUOI CE TIMBRE GUIERS ?

Ce Timbre vous permet de pêcher en toute légalité sur la totalité des trois Guiers sans avoir à vous préoccuper de votre localisation géographique.

Le produit de la vente est affecté à l'Association Réciprocité Guiers qui gère la restauration des milieux aquatiques, la promotion du loisir pêche, ainsi que le maintien des baux de pêche.

Nous vous offrons ainsi une réglementation harmonisée entre les arrêtés préfectoraux Savoie et Isère, concertés avec nos deux Fédérations.



LES DEUX FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES :



Fédération départementale pêche 73
15 Impasse de Bolliet
73230 Saint-Alban Leysse
04 79 85 89 36 • www.savoiepeche.com



Fédération départementale pêche 38
301, rue de l'Eau Vive Font Besset
38210 Saint-Quentin sur Isère
04 76 31 06 00 • www.peche-isere.com



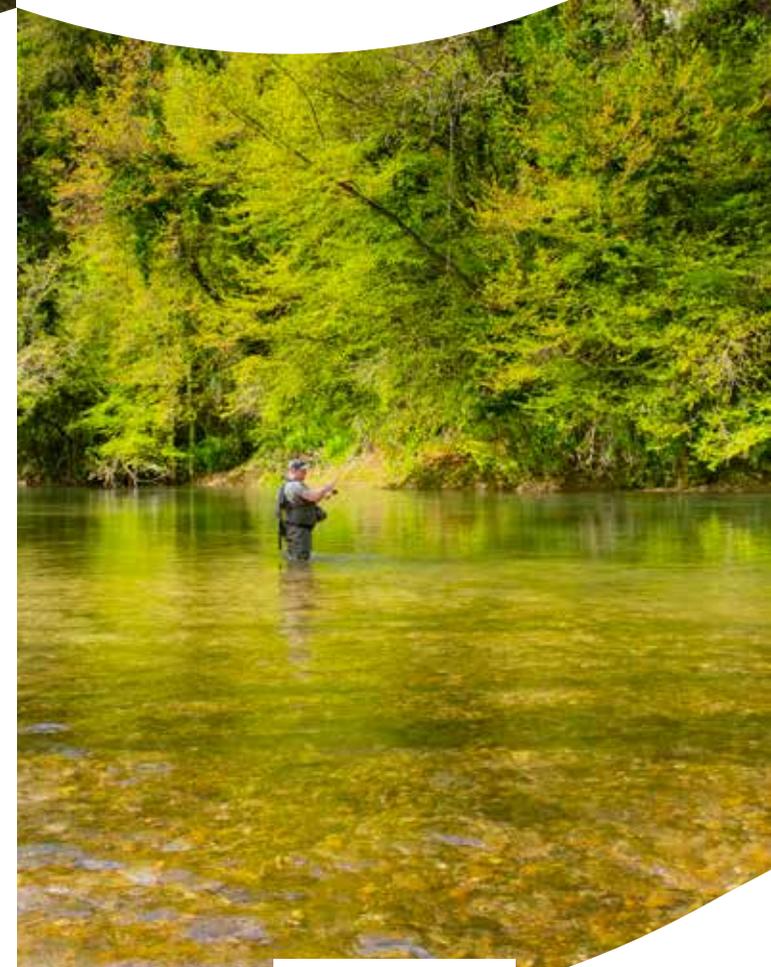
« La rivière a sculpté le territoire de Chartreuse depuis toujours et son caractère sauvage a été préservé au fil des générations. Véritable corridor biologique, le Guiers mort est un refuge pour de très nombreuses espèces (chamois, lynx, cincle plongeur, martin pêcheur, rosalie des alpes, chauve-souris et bien d'autres...) et il constitue un enjeu primordial de conservation de cette biodiversité avec notamment la souche endémique de truite Fario propre au Guiers Mort. »



LE TIMBRE QUI VOUS SIMPLIFIE LA PÊCHE



CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : LAURENT MABELON



LE TIMBRE
QUI VOUS SIMPLIFIE
LA PÊCHE



Le Timbre Guiers autorise l'accès uniquement aux trois Guiers, hors affluents ...

GUIERS VIF :

De sa source de Saint-Même à sa jonction avec le Guiers Mort.

GUIERS MORT :

De sa source à sa jonction avec le Guiers Vif (Hors parcours ONF).

GUIERS : De la jonction des deux Guiers jusqu'au Rhône.

... Pour tous les porteurs du Timbre Réciprocité (Saison, hebdomadaire ou journée) apposé sur :

- Les cartes personnes majeur annuelles, hebdomadaires ou journalières des AAPPMA réciprocitaires Savoie et Isère.
- Les cartes interfédérales.

Les porteurs d'une carte personne mineure, carte découverte - de 12 ans ou promotionnelle femme sont exonérés du Timbre Guiers.

UN DOMAINE D'UNE VARIÉTÉ EXCEPTIONNELLE

GUIERS VIF ET GUIERS :
6 Salmonidés maximum par jour et par pêcheur, dont 3 Truites Farios et 1 Ombre Commun.

GUIERS MORT :
2 Salmonidés maximum par jour et par pêcheur, dont 1 Ombre Commun.



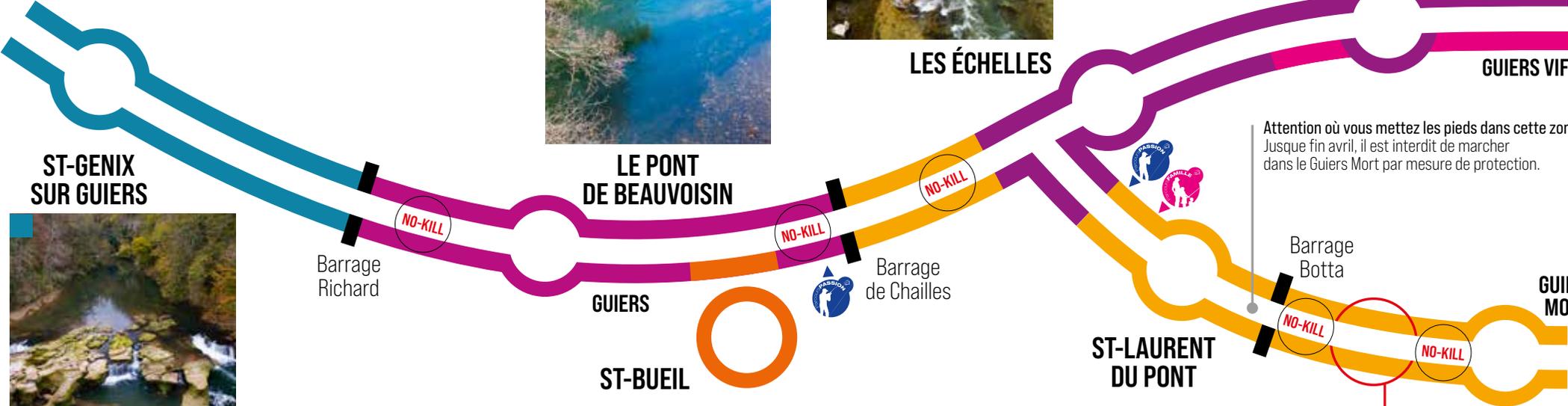
ST-PIERRE D'ENTREMONT



LES ÉCHELLES



LE PONT DE BEAUVOISIN



Attention où vous mettez les pieds dans cette zone ! Jusque fin avril, il est interdit de marcher dans le Guiers Mort par mesure de protection.

ST-GENIX SUR GUIERS



Barrage Richard

GUIERS

Barrage de Chailles

ST-BUEIL

ST-LAURENT DU PONT

GUIERS MORT

ST-PIERRE DE CHARTREUSE



PÊCHE FAMILLE
800m du seuil de la réserve aval de st laurent au seuil du camping.



PÊCHE PASSION
6km du seuil du camping du pont Jean Lioud amont.



PÊCHE PASSION
De la sortie des gorges de Chailles à la D203.



APPRENDRE LA PÊCHE

Découvrez le Guiers et ses poissons grâce à l'aide et aux conseils de nos animateurs.

ATELIERS PÊCHE NATURE
St Laurent du Pont : 06 86 63 57 50
Pont de Beauvoisin : 06 86 99 76 14

APRÈS MIDI DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE
Ouvert à tous et à toutes, les premiers mercredi du mois.
Organisé par l'AAPPMA de St Laurent du Pont (Les Pêcheurs du Haut Guiers).
Renseignements : Marcel Guittat : 06 84 19 20 61



PARCOURS ONF PÊCHE PRIVÉE
Limite amont : Pont du Grand Logis.
Limite aval : Pont St Bruno (promenade des poissons bleus).

Attention :
Ce parcours est réservé à 6 pêcheurs par jour ayant réservé leur permis auprès de l'Office du Tourisme de St-Pierre de Chartreuse (04 76 88 62 08)



TARIFS DU TIMBRE RÉCIPROCITÉ :

ANNÉE :

8 euros

Accessible aux détenteurs
d'une carte départementale
annuelle.

SEMAINE :

5 euros

Accessible aux détenteurs
d'une carte départementale
hebdomadaire.

JOURNÉE :

2 euros

Accessible aux détenteurs
d'une carte départementale
journalière.

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE :

**6 SALMONIDÉS DONT 3 TRUITES FARIOS ET 1 OMBRE MAXIMUM
PAR JOUR PAR PÊCHEUR MAXIMUM.**

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE :

AAPPMA les Pêcheurs du Haut Guiers :

2 salmonidés dont un ombre par jour et par pêcheur maximum.

AAPPMA Saint Bueil :

6 salmonidés par jour et par pêcheur dont un ombre maximum.

PARCOURS NO-KILL :

**REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE ET IMMÉDIATE DES TRUITES ET DES OMBRES.
TOUTES TECHNIQUES AUTORISÉES AVEC HAMEÇONS SANS ARDILLONS.**

Guiers Mort parcours No-Kill de Saint-Pierre de Chartreuse (5km) :

De la cascade de Perquelin au pont du Grand Logis.

Guiers Mort parcours No-Kill de Saint-Laurent du Pont (2,5km) :

Du Pont St Bruno au tunnel de Fouvoirie.

Guiers parcours No-Kill de Miribel (900m) :

Du pont du Curé, aval du seuil à la confluence du ruisseau de Servagette (1km).

Guiers parcours No-Kill de Saint-Béron (1,5km) :

De la sortie des gorges à l'embouchure de l'Ainan.

Guiers parcours No-Kill de Pont de Beauvoisin (3,5km) :

De 25m en aval de la passe à poissons du barrage Cholat au seuil du Gué d'Avau.

*Guiers Mort : Jusqu'au 30 avril 2025, il est interdit de marcher dans la rivière
par mesure de protection des espèces.*

RÉSERVES DE PÊCHE :

PÊCHE TOTALEMENT INTERDITE.

Guiers Vif : Entre la prise d'eau Ets Chardon et le pont de la route du Recoud à Saint-Pierre d'Entremont (220m).

Guiers Vif : Dans la section comprise entre le pont du 18 Juin 1940 d'Entre Deux Guiers à l'amont et le seuil des tennis à l'aval, aux Échelles (600m).

Guiers Mort : Dans la section comprise entre le seuil amont du bourg de Saint-Laurent du Pont et le seuil en dessous de la passerelle des école (700m).

Guiers : Dans la section comprise entre le barrage de la SALPA et le pont de la RD82 (Commune de Pont de Beauvoisin).

Guiers : Confluence avec le Rhône. limite amont : Passe à poisson.

*Les pêcheurs sont tenus de respecter les interdictions particulières des AAPPMA
et les interdictions des propriétaires privés.*

LES AAPPMA ADHÉRENTES DE LA RÉCIPROCITÉ GUIERS :

L'Union des Pêcheurs des Entremonts. Saint-Pierre d'Entremont / Isère.

Président : Olivier Python **07 82 87 40 95**

Domaine : Le Guiers Vif de Saint-Même au Frou (rive gauche).

Les Pêcheurs du Haut Guiers. Saint-Laurent du Pont.

Président : Marcel Guittat **06 84 19 20 61**

Domaine : Le Guiers Mort (sauf parcours ONF) de Saint-Pierre de Chartreuse à l'amont du pont Jean Lioud, le Guiers d'Hauterive au ruisseau du Morge de Saint-Franc.

Site Web : www.lespecheursduhautguiers.fr

Facebook : Les Pêcheurs du Haut Guiers.

La Gaule du Guiers. Les Échelles.

Président : Adrien Bertholio **07 83 18 82 47**

Domaine : Le Guiers Vif de Saint-Même (rive droite) à la confluence avec le Guiers Mort. Le Guiers Mort de l'aval de pont Jean Lioud à la confluence avec le Guiers Vif. Le Guiers de la confluence des deux Guiers à Hauterive.

Site Web : www.lagauleduguiers.fr

Facebook : Aappma Les Échelles 73 - La Gaule du Guiers.

Les Pêcheurs des vallées du Guiers et du Thiers. Pont de Beauvoisin.

Président : Frédéric Dubois **06 86 99 76 14**

Domaine : Le Guiers, de la confluence avec le Morge de Saint-Franc au barrage Richard (hormis section rive gauche entre l'Ainan et le ruisseau de Beauchiffray).

Site Web : aappmaguiersthiers.wix.com/aappma-guiers-thiers

Facebook : Aappma Guiers Thiers.

La Gaule de Saint-Bueil. Saint-Bueil.

Président : Antoine Piccarreta **04 76 37 66 16**

Domaine : Le Guiers rive gauche de la jonction avec l'Ainan au ruisseau de Beauchiffray.

Guiers-Rhône. Saint-Genix sur Guiers.

Président : Pascal Jacquemier **04 76 32 54 48**

Domaine : Le Guiers du barrage Richard à la confluence avec le Rhône.

Site Web : aappmaguiersthiers.wix.com/aappma-guiers-thiers

Facebook : Aappma Guiers Thiers.

COMMENT SE PROCURER LE TIMBRE GUIERS ?

Sur le site www.guiers.fr

Sur le site www.cartedepeche.fr

Chez **les dépositaires** de cartes de pêche des AAPPMA :

CHAMBÉRY :

Office de Tourisme.
Valieutic Pêche.

ENTRE-DEUX-GUIERS :

La France Rurale - Jardil Maison.

LE BOURGET DU LAC :

Office de Tourisme.

LES ÉCHELLES :

Office de Tourisme.
Maison de la Presse.

MIRIBEL LES ÉCHELLES :

Tabac Presse.

PONT DE BEAUVOISIN 73 :

Cap Animal.

ST ALBAN LEYSSE :

Décathlon.
Au Fil de l'Eau.

ST GENIX SUR GUIERS :

Office de Tourisme.
Tabac Presse Le Cyrano.

ST GEOIRE EN VALDAINE :

Café du Bourg.

ST LAURENT DU PONT :

Office de Tourisme.
Bureau de Tabac.

ST PIERRE DE CHARTREUSE :

Office de Tourisme.

ST PIERRE D'ENTREMONT :

Office de Tourisme.

VOGLANS :

Alpes Pêche.